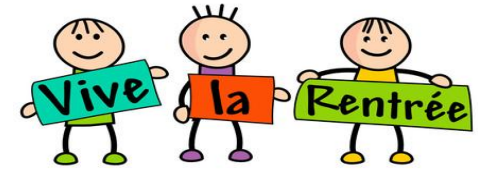




RENTREE SEPTEMBRE 2021
INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE
04 76 72 33 78
ce.0382866j@ac-grenoble.fr



La campagne d'admission à l'école est ouverte à compter du **1^{er} mars 2021**.

1. Pour inscrire votre enfant pour la **rentrée de septembre 2021** à l'école maternelle en PS , enfants nés en 2018, présentez vous au **bureau d'accueil de la mairie** afin d'établir le certificat d'inscription avec:

- **Un justificatif de domicile**
- **Le livret de famille**
- **En cas de parents séparés : Un jugement de divorce ou s'il n'y en a pas courrier signé des deux parents pour l'accord d'inscription sur la commune**

Pour les nouveaux arrivants sur la commune qui scolarisent un enfant en MS (né en 2017)ou en GS (né en 2016) apporter également le certificat de radiation de l'ancienne école.

2. Ensuite , prendre contact avec l'école maternelle **par mail uniquement** pour convenir d'un rendez-vous d'admission définitive:

ce.0382866j@ac-grenoble.fr

Lors du rendez-vous (durée 5/10mn) il faudra apporter:

- **Le certificat d'inscription mairie**
- **En cas de parents séparés : Un jugement de divorce ou s'il n'y en a pas courrier signé des deux parents pour l'accord d'inscription sur la commune**
- **Le carnet de santé**
- **Certificat de radiation pour les enfants nés en 2017 ou 2016.**

Informations complémentaires liées au protocole sanitaire COVID19:

- Un seul adulte doit se présenter lors du rdv à l'école et sans enfant.
- Le port du masque est obligatoire.